

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 28 le 23 février 2011

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour le vote du compte de gestion et des comptes administratifs en présence de Thierry ROCH, trésorier.

I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

Julien POUPON présente au conseil les comptes administratifs.

Section Fonctionnement

Dépenses réelles de 701 330,07 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)

011 Charges Générales	189 363,04 €	soit	27,0 %
012 Personnel	310 249,78 €	soit	44,2 %
065 Gestion courante	133 982,46 €	soit	19,1 %
066 Intérêts de la dette	52 763,11 €	soit	7,5 %
Autres dépenses	14 971,68 €	soit	2,1 %

Recettes réelles de 886 172,98 €

Comprenant les recettes suivantes

70 Produits de services	71 748,55 €	soit	8,10 %
73 Impôts	407 457,00 €	soit	45,98 %
74 Dotations de l'État	325 026,78 €	soit	36,68 %
Autre Fiscalité	59 387,25 €	soit	6,70 %
Autres recettes	22 553,49 €	soit	2,55 %

La section Fonctionnement dégage 184 842,91 € qui est nécessaire au remboursement de la dette de 169 557,08 €, donnant ainsi un autofinancement de **15 285,83 €**. Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 10,37% par rapport à 2010, dû à des dépenses de personnel (contrat pérennisé de Maïté CHAILLEU) ou sociales (convention avec la MPT pour les jeunes, microcrèche de Daoulas...). Les recettes progressent de 5,84% uniquement par la hausse de la fiscalisation votée en 2010. La dotation de l'État est en très faible progression (+0,98% en euros constants sur 2 ans) et l'apport financier des droits de mutations (ventes de bien dans le département), impacté par la crise économique, est en baisse.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste est déficitaire de 3 188,18 €. Les dépenses (41 769,30 €)

sont principalement dues au paiement final de l'aire de sport stabilisée. Les subventions s'élèvent à 38 581,12 €.

Programme École : Les dépenses s'élèvent à 12 377,73 €, notamment pour la rénovation des sols (6 466,09 €), le mobilier et l'informatique (environ 4 000 €).

Programme Voirie : Le poste après recettes de subvention est déficitaire de 238 216,81 €. La voirie à la résidence rurale et route de Penbran réalisées en 2009 sont payées en 2010 (142 000 €). Le reste des dépenses est pour la voirie de Kerdaoulas, Créac'h Balbé et Traonvez. Les subventions de ce programme sont attendues pour l'exercice 2011.

Une fois les recettes affectées (FCTVA, TLE, Emprunt de 250 000 €) à hauteur de 576 711,82 € aux 712 188,40 € de dépenses 2009 et de déficit d'investissement 2008, **la section investissement est déficitaire de 135 476,58 €**.

L'excédent de fonctionnement de 184 842,91€ fait que **l'exercice 2010 est bénéficiaire de 49 366,33 €**.

II C.A. des BUDGETS ANNEXES 2010

Budget Eau : *en fonctionnement* : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 128 447,02 € pour 136 541,57 € de recettes (vente d'eau). La section est bénéficiaire de 8 094,55 €.

En investissement : un besoin de financement de 93 718,01 € (modernisation du réseau et tractopelle).

Le résultat sur l'exercice 2010 est excédentaire de 42 778,65 € par des recettes et excédents antérieurs.

Budget Assainissement : *en fonctionnement* : la section dégage un excédent de 16 620,08 €.

En investissement : la section est déficitaire de 203 978,61 € (réfection du réseau, réparation de la station existante).

Le résultat sur l'exercice 2010, après un prêt de 100 000 €, est déficitaire de 68 733,89 €. Le versement de subventions est différé en 2011.

Le conseil approuve à l'unanimité des votants le compte de gestion du trésorier général et les différents comptes administratifs présentés. Il affecte aussi chaque résultat d'exercice 2010 aux budgets primitifs 2011.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - suite -

III En Bref

- ALSH Loperhet : Le passage au QF pour la facturation est étudié par les élus des communes partenaires.

- 2^{ème} Station d'épuration : Le maire informe le conseil de l'avancée du dossier. Un maître d'œuvre sera désigné et des études menées. Il rappelle aussi la réflexion de la Communauté de communes pour prendre en charge la compétence assainissement collectif.

- Café Jardin et Jardin Pédagogique : Fanch DANTEC rappelle le succès des cafés jardins et évoque le projet

pédagogique de l'école de faire un jardin éducatif (voir page 10).

- Bruded : La Commune renouvelle son adhésion.

- École : Une étude du bâtiment Brossolo et de l'ancien bâtiment sera menée en vue d'établir un devis de travaux pour une meilleure isolation thermique.

- Tribunes de foot : Le maire s'interroge sur l'avenir des tribunes qui vieillissent et qui pourraient représenter un risque pour les utilisateurs.

Tous les comptes rendus de conseil municipal ainsi que les documents relatifs aux comptes administratifs sont consultables en mairie.

ACTIVITÉS DU CMJ

En ce début d'année, nos jeunes élus du CMJ se sont réunis le 22 janvier 2011 pour travailler en commissions sur leurs projets.

Extrait de la réunion de la Commission « Environnement - Cadre de vie » (ECV)

1 - Bilan des « graffs » aux tribunes

Pendant les vacances de la Toussaint, 7 jeunes pas forcément élus du CMJ, ont réalisé les graffs, encadrés par Christian HUOT. Une vidéo a été tournée par Julien, animateur de la MPT. Lors des vœux du Maire, les jeunes adjoints au maire ont invité les St-Urbainais à aller voir la réalisation, si ce n'était pas encore fait.

Au final, les jeunes sont fiers d'avoir réellement réalisé ces graffitis eux-mêmes.

2 - Un abri près de l'école

L'idée a été lancée par les élus du CMJ : un abri à côté de l'école serait le bienvenu pour protéger les élèves avant et après l'école ou les jeunes du foyer et pourquoi pas, d'autres usagers comme les randonneurs contre la pluie et le vent. Les élus souhaitent suivre ce projet, du devis à sa réalisation. Il est transmis à

l'adjoint aux travaux du conseil municipal des adultes.

3 - Amélioration de l'abri du château d'eau

Le car de ramassage scolaire vient de Landerneau (Nord-Est). Or l'ouverture de l'abri se fait dans la direction opposée et est face à la pluie (direction Sud-Ouest). La commission ECV renouvelle sa demande au conseil municipal des adultes de déplacer ou d'orienter différemment cet abri.

Extrait de la réunion de la commission « information »

En préliminaire, les jeunes souhaitent renouveler la soirée pique-nique qui avait eu un franc succès l'année dernière. A voir avec la commission animation !

1 - Animation prévention routière

Une animation de prévention routière pourrait être organisée vers le mois de mai, comprenant un circuit de simulation pour vélos et scooters, une exposition, des stands (simulation lunette/alcool par exemple), projection sur le code de la route, etc.

2 - Résultat d'un sondage sur la sécurité routière

« Nous, quelques élus du CMJ, avons remarqué ou entendu que certains St-Urbainais ne respectent pas les règles de sécurité routière. Nous avons décidé d'interviewer quelques habitants. »

Lors de notre sondage, plusieurs nous ont avoué les mêmes choses :

- manger ou boire en conduisant ;
- téléphoner au volant.

Nous avons même constaté de nos propres yeux, le non-respect de la priorité à droite et l'absence de mise du clignotant. De même, nombreux sont ceux qui dévient à droite ou à gauche pour limiter la secousse due aux coussins berlinois.

La moitié des interviewés n'est pas contre une journée prévention routière, mais s'interroge sur son utilité. Les personnes concernées se déplaceraient-elles?

Nous réfléchissons à la faisabilité d'une animation prévention routière sur une demi-journée.

FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CAUSE DE FORMATION

Les jeudis 24 mars,
et 7 avril toute la journée.

Merci de votre compréhension.

RECENSEMENT

RECENSEMENT MILITAIRE A 16 ANS

Article L 113-1 : « Tout français âgé de seize ans est tenu de se faire recenser ».

À la date anniversaire de ses 16 ans et trois mois, tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille.

La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 18 janvier est née à Brest, **Alwena LE LANN**, domiciliée 4 la Vallée du Steir.

Le 19 janvier est née à Landerneau, **Eléonore VAN LANCKER**, domiciliée 145 route du Four à Chauv.

Le 23 janvier est né à Brest, **Alexandre BOTHOREL**, domicilié 30 rue des Prairies.

VENTE FORCÉE

Nous attirons votre attention sur de nouvelles démarches agressives de vente sur notre commune.



Certaines sociétés se présentant comme mandatées par la Communauté de communes ou par EDF font croire que des travaux sur leur maison sont obligatoires et bien sûr, se proposent de les effectuer.

Leur commercial propose alors un devis et incite les « clients » à le signer tout de suite.

Ces travaux portent sur l'isolation, le traitement des charpentes, les revêtements de sols et murs, etc.

Dans le cas d'un démarchage à domicile, il ne faut rien signer de suite, mais prendre le temps de la réflexion. Tout devis signé vaut bon de commande.

En cas de doute, il faut téléphoner à la mairie qui pourra vous renseigner sur le caractère officiel ou non de la démarche.

PRÉVENTION DES VOLS

Afin de prévenir les vols et cambriolages durant les **périodes de vacances scolaires**, le ministère de l'Intérieur a lancé, depuis 2009, l'opération "TRANQUILLITE VACANCES".

Dans ce cadre, des **patrouilles** de policiers et de gendarmes sont assurées autour des maisons signalées inoccupées avec la possibilité, sous réserve d'une autorisation préalable des propriétaires, d'entrer dans les jardins, de faire le tour de la propriété et de s'assurer de l'absence de traces suspectes de cambriolages, d'intrusion ou de tentatives d'intrusion. **Ce service est totalement gratuit.**

Dans ce cadre, les habitants ou commerçants intéressés peuvent remplir, au commissariat ou à la brigade de gendarmerie, de manière confidentielle, une simple fiche de renseignements nécessaire à la surveillance de leur domicile ou de leur magasin.

PETITES ANNONCES

A vendre bois de chauffage, 100 % chêne, 250 €. Tél : 06 62 84 61 30.

Cherche pâtures ou friches pour chevaux sur Saint-Urbain ou à proximité. Tél : 02 98 25 01 80 (après 19h).

LT Multi service agréé par l'état aux services à la personne se déplace pour entretiens divers, collecte et dépose de linge repassé à domicile, petit bricolage, jardinage...

Remise fiscale de 50 % sur facturation. Tél : 02 98 20 66 06.

Chaton perdu dans le bourg de Saint-Urbain. Il s'agit d'une femelle de 6 mois gris tigré. Si vous l'avez retrouvée merci de nous appeler au 06 59 98 19 75.

Communiqués de la Mairie

Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Pour remplir sa tâche, le CCAS dispose d'un conseil d'administration et d'un budget autonome.

Le maire est le président de droit du CCAS qui est dirigé par un conseil d'administration de 11 personnes : 6 élus (Jean-Louis Vignon, Nathalie Abiven, Pascale Corre, Yvon Le Bras, Yvan Brishoual, Annie Moal) et 5 personnes qualifiées dans le secteur social ou représentants d'associations liées à ce domaine (Anne-Marie Dantec, Anne-Marie Christ, Monique Le Gall, Marie-Noëlle Herrou, Nolwen Kervevan).

Nathalie Abiven, conseillère déléguée aux affaires sociales, est la vice présidente du CCAS.

Quel est son rôle ?

Son rôle est d'animer l'action sociale de la commune. Il effectue de nombreuses actions vers les personnes entant dans son domaine d'intervention : aides légales et facultatives, aides aux personnes âgées, aides aux familles en difficulté...

Ses principales actions sont

- d'informer, orienter, accompagner et chercher des solutions ;
- de participer à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et les transmettre aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale ;
- d'intervenir dans l'aide sociale de secours d'urgence, prêts d'honneur ;
- de diriger les personnes vers diverses structures pour trouver des solutions d'urgence ;
- de signaler les personnes en détresse.

Le CCAS est un lieu d'écoute et d'échange. Il assure l'anonymat des personnes en difficulté. Il ne juge pas et ne rentre pas dans les conflits (la discrétion est assurée).

Toute personne intéressée peut prendre rendez vous avec madame Abiven à l'accueil de la mairie.

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h - Amphis 500 et 600
Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 28 mars

SOS Main : chirurgie des plaies des mains

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web : <http://www.club-brest.fr/medecine>
<http://www.forumsantebrest.net>

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉLECTIONS

Les élections cantonales se déroulent le dimanche 20 mars 2011 et le dimanche 27 mars 2011. Le scrutin est ouvert de 8 heures à 18 heures sans interruption dans la salle du conseil en mairie. Pour chaque canton, un conseiller général est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours.

Les principales compétences du conseil général sont :

le Social : l'aide sociale, la protection de l'enfance dont la protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance et la prévention spécialisée, l'insertion des personnes en difficulté, RSA, l'aide aux personnes handicapées et âgées, la prévention sanitaire, le suivi de l'élimination des déchets ménagers.

La voirie et développement local : gestion des routes départementales et routes nationales d'intérêt local, des transports et des transports scolaires par autocar ; gestion des ports maritimes de pêche et de commerce.

L'éducation : gestion matérielle des collèges, recrutement et gestion des personnels techniques, ouvriers et de services (TOS) ainsi que la restauration scolaire des collèges.

La culture : archives départementales, bibliothèque départementale de prêt, patrimoine architectural et muséal, bibliothèques, schémas départementaux des enseignements artistiques. Aides aux associations, aux communes.

Le logement : gestion du fonds de solidarité pour le logement (FSL) et du fonds d'aide à l'énergie.

Consultation des listes électorales

Tout électeur, peut consulter les listes électorales et vérifier son inscription.

Carte électorale

L'ancienne carte d'électeur est valable pour l'ensemble des scrutins jusqu'en 2012, date à laquelle doit avoir lieu une refonte des listes électorales. Pour les nouveaux inscrits sur les listes électorales, la carte électorale est distribuée à l'électeur au plus tard 3 jours avant la date du scrutin, ou remise le jour du scrutin au bureau, sur présentation d'une pièce d'identité

Vote par procuration

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger). Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance ou à la brigade de gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail. Prévoir 48h avant le scrutin minimum.

MARCHÉ

Le marché de notre commune s'étoffe en cette fin d'hiver. On peut y trouver tous les mercredis matin des fruits et légumes, des crêpes, des poissons, de la charcuterie et des fleurs. Une semaine sur deux, viennent en plus les vendeurs de saucissons du pays basque et de miel local.

Le rayon fleurs, tenu par Christelle Prioux, vous propose des renoncules, violas, pensées, primevères, vivaces et graminées... ainsi que des fraisiers en godet à planter dès maintenant pour déguster des fraises de mai à septembre.



Infos Pratiques

SOPHIE ONGLERIE

Prothésiste ongulière à domicile. J'ai débuté mon activité depuis le 1er février.

Tél : 02 98 25 07 25

ou 06 81 75 47 74.



LA CHENILLE MULTI SERVICES

Entretien du jardin, de la maison, services divers. Paiement possible par CESU.

Tél : 02 98 25 01 20 ou 06 85 67 17 90.

Mail : lachenillemultiservices@orange.fr

Cette entreprise a été oubliée sur la liste des commerçants artisans du mois dernier.

RELAIS TRAVAIL

L'association Relais-Travail, association intermédiaire des Pays de Landerneau Daoulas organise des permanences en mairie de Daoulas les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de 10h à 11h.

Pour tous renseignements complémentaires, nous restons à votre disposition au 02 98 21 70 44 (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - 16h30 le vendredi).

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



En cas d'urgence médecin, composez le 15

Les Pompes Funèbres BODIGER-INIZAN changent d'adresse à partir du 1er février 2011. Elles quittent le 63 route de Quimper pour s'installer au 5 route de Quimper à Daoulas.

Vous pouvez toujours nous joindre 24h/24h et 7j/7j au 02 98 25 84 49, le numéro de téléphone restant inchangé.

*Le prochain bulletin paraîtra en avril, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 26 mars dernier délai.
Merci.*

LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 14 au 18 mars	Carottes râpées bio Sauté de veau Salsifis pommes de terre Fromage : Bonbel Orange	Potage aux poireaux Pâtes carbonara Yaourt bio sucré Pruneaux	Endives croûtons emmental Rôti de porc à la forestière Poêlée d'artichauts Pâtisserie	Salade de choux rouges Filet meunière Pommes de terre bio au four Fromage : vache qui rit Crème dessert caramel
Du 21 au 25 mars	Salade de betteraves Langue de bœuf en sauce Ratatouille Fromage : comté Fruits bio selon arrivage	Salade du Léon Chipolata Purée de légumes Fromage blanc bio aux fruits	Salade d'agrumes Couscous junior Yaourt bio sucré	Terrine de légumes Dos de lieu au gratin Carottes ébly Fromage : camembert Fruit bio selon arrivage
Du 28 mars au 1er avril	Panais bio râpé et pommes Filet de poisson meunière Riz blanc bio Fromage : tomme noire	Salade fromagère Sauté de bœuf bio Carottes bio sautées Pomme	Crêpes au fromage Aiguillette de poulet Poêlée forestière Ananas frais Glace bio	Salade carnaval Cube de poisson sauce hollandaise Pommes de terre vapeur Fromage leerdamer Abricots au sirop

INFOS DIVERSES

Soirée cabaret

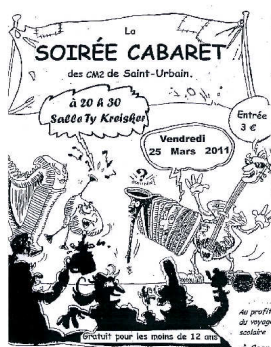
Les CM2 de l'école de Saint-Urbain vous proposent la soirée cabaret

**VENDREDI 25 MARS 2011
À 20h30 salle Ty Kreis-Ker**

Entrée 3€.

Gratuit pour les moins de 12 ans.

Ce spectacle proposé chaque année par les élèves de Daniel Gourmelon a pour vocation le financement d'un voyage scolaire qui a lieu cette année à Caen



Carnaval de l'école

Le temps n'était pas encore de la partie, mais les enfants de l'école ont pu défiler le dernier jour des vacances dans les rues de Saint-Urbain.

Du côté des filles, les jolies robes ont toujours autant de succès et les petites princesses s'en donnent à cœur joie. Les garçons étaient nombreux à arborer une fière épée sous leur déguisement de chevalier.

Ajoutons à ceux-ci, des clowns, des pirates, des personnages de dessins animés et de films, des robots, des chinoises, des danseuses de flamenco et autres Spiderman, et on obtient un festival de couleurs qui met un peu de gaîté dans cette grisaille du mois de février.



Après s'être dépensés au cours d'une petite boum à la salle Ty Kreis-Ker, les enfants ont dévoré les nombreux gâteaux préparés par les parents.

Merci à tous pour ce joli spectacle !

Vente de mobilier école

D'anciennes tables et chaises de l'école sont mises en vente au prix de 10 € la table et de 5 € la chaise.

Les personnes intéressées doivent contacter la mairie pour les modalités d'achat.

Vac'ados

Le programme des vacances de février des vac'ados est disponible en mairie. Parmi les activités proposées où il reste encore des places, on peut noter :

Lundi 7 mars : squash (6 €)

Mercredi 9 mars : sports ludiques (2 €)

Jeudi 10 mars : badminton (2 €)

Vendredi 11 mars : MAO (2 €)

Pour les prochaines vacances, pensez à réserver vos places assez tôt auprès de la MPT au 02 98 21 77 11.

BIBLIOTHÈQUE

Heures de permanence :

Mardi de 16h30 à 18h Mercredi de 11h30 à 12h30
Jeudi de 20h à 21h Samedi de 10h30 à 12h

Heure du conte (pour les 4-8 ans) tous les mercredis de 10h30 à 11h30 sauf pendant les vacances scolaires.

L'abonnement annuel est de 16 € par famille.

Voici quelques titres de nouveaux livres disponibles à la bibliothèque.

Bandes dessinées : Grand Galop ; Silex and the city ; Garfield ; Rien à déclarer ; ...

Romans : la couleur des sentiments ; Rosa candidu ; Un monde sans fin ; l'enfant allemand (policier).

Le printemps arrive, faites de vos petits des pros du jardinage : des documentaires destinés aux enfants et ayant trait au jardin ont aussi été achetés.

Passage du bibliobus le 17 mars. Pensez à nous rapporter les livres de la bibliothèque Pen ar Bed (marqué sur la couverture) avant cette date.

Merci

Rappelons, pour les nouveaux arrivants, que la bibliothèque est située à l'arrière de la mairie.

ES MIGNONNE

Exploit de l'ES Mignonne vainqueur de Milizac par 1 à 0 au 7^{ème} tour de la coupe de Bretagne le 6/02/2011.

L'ES mignonne est dorénavant l'équipe la plus petite du Finistère engagée en coupe de Bretagne.

La 32^{ème} de finale se tiendra à Saint-Urbain dimanche 6 mars contre Rosporden (DHR).

Ci-dessous, la formation accompagnée de quelques débutants (dernier club du district) - debout de gauche à droite :

Le délégué Le Berre Sébastien, Herrou Christophe, l'entraîneur Plassart Loïc, Simier Bruno, Ben Luc, Kerbrat Vincent, Rambert Gaëtan, Debant Frédéric, Kerninon Morgan, Madec Morgan, Bernicot Lionel, Moal David, Cornec Lionel, Méar Stéphane, Saliou Julien, Léon Boris.



Fleur du Mékong

COLLECTE DE LIVRES

L'association née en 2005 pour aider l'enfance en difficulté au Sud Vietnam (delta du Mékong) est forte aujourd'hui de 81 adhérents et de 75 jeunes filles aidées financièrement pour leur scolarité par autant de parrains.

L'association, outre ses parrainages, fournit un soutien actif à l'enfance démunie grâce à des projets d'ordre matériel ou nutritif tels que :

- équipement de salles de classes (mobilier, jeux, ...);
- équipements sanitaires (chauffe-eau solaires, groupes électrogènes, ...);
- opération sac de riz aide alimentaire aux enfants des rues ;
- bourses scolaires de fin d'études et d'études supérieures (2 filleules ayant obtenu leur baccalauréat en 2010).

Pour financer ces actions, l'association organise cette année une vente de livres à prix modérés. Fleur du Mékong a besoin de tous et fait appel à votre générosité lors de la collecte organisée pour parfaire notre stock. Nous manquons notamment de bandes dessinées et de livres pour enfants. Vos dons peuvent être déposés dès à présent en mairie ou en prenant contact avec Katia Kerzaon au 02 98 25 03 85.

L'association vous remercie pour votre soutien et souhaite que vous soyez nombreux à nous soutenir en venant nous rendre visite lors de la

**VENTE DE LIVRES
LE SAMEDI 26 MARS 2011
Salle Ty Kreisker**

Pour tous renseignements sur l'association ou sur cette vente contacter Katia Kerzaon ou fleurdumekong@wanadoo.fr

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

TENNIS DE TABLE



Après 20 ans de bons et loyaux services en tant que bénévole, les membres du Tennis de table ont souhaité rendre hommage à René Simon, président de l'association, pour son dévouement et son engagement associatif durant toutes ces années.

Pour raisons professionnelles, René Simon quitte pour quelques temps Saint-Urbain.

Bon vent à toi René et ave chal.

P'TIT CINÉ

ARRIETTY

Mercredi 23 mars 2011

13h30 départ en car de Ty Kreisker

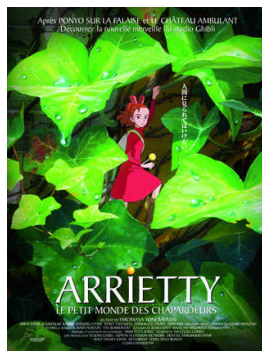
Synopsis : Dans la banlieue de Tokyo, sous le plancher d'une vieille maison perdue au cœur d'un immense jardin, la minuscule Arrietty vit en secret avec sa famille. Ce sont des Chapardeurs.

Arrietty connaît les règles : on n'emprunte que ce dont on a besoin, en tellement petite quantité que les habitants de la maison ne s'en aperçoivent pas. Plus important encore, on se méfie du chat.

A partir de 6 ans. 5€ la place (+1a cotisation annuelle si elle n'est pas déjà payée).

Des affichettes seront distribuées à l'école.

Inscriptions: 02 98 25 01 61 ou gourmelon.famille@wanadoo.fr



AMIS DE TRÉVARN

L'association présidée par Jean-Luc Richard a prévu sa rituelle randonnée le dimanche 8 mai 2011 sur le thème des arbres que l'on retrouve au fil des paysages de notre commune. Un concert de musique classique est programmé aussi courant juin.

L'association travaille sur le recueil de mémoires d'habitants, témoins du Saint-Urbain d'antan. Si vous vous intéressez au patrimoine local ou si vous voulez apporter votre aide, vous pouvez contacter Jean-Luc RICHARD au 02 98 25 01 71.

ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants ont fait leur assemblée générale annuelle et ont évoqué les commémorations à venir.

François Prédour reste président, secondé par son Trésorier, Jacques Miry.



Repas de l'école

Cette année, au menu : **jambon à l'os**.

Dans une ambiance festive et détendue, les parents d'élèves, et les amis de l'école ont pu se retrouver pour ce moment convivial. Près de 250 repas ont été servis.

Nouveauté cette année, un repas sur place permettait de participer à une tombola. Les quatre heureux gagnants sont repartis avec des chocolats, du vin et autres bracelets élastiques.

Les bénéfices récoltés au cours de cette soirée serviront à financer diverses sorties pédagogiques.

Merci à tous les bénévoles de l'Animation École pour la gestion dans la bonne humeur de cette soirée.

Repas Crêpes

Le samedi 5 mars,

l'association « **Solidarité Enfants du Monde** » organise son traditionnel repas



"APRÈS-MIDI ET SOIRÉE CRÊPES"

à la salle Ty Kreis-Ker

- **dès 14h** : vente de crêpes à emporter ;
- **à partir de 15h** : possibilité de prendre le goûter ;
- **à partir de 19h** : repas crêpes.

Club des Aînés

En plus de leur traditionnel rendez-vous du jeudi après midi, l'Association propose à Ty An Holl :

- **belotte-tarot** : le mardi de 20h à 23h
- **Randonnée** : rendez-vous les jeudis à 14h pour des ballades de tout niveau.
- **section gymnastique** : le vendredi de 9h à 10h à Ty Kreis-Ker.

Pour ces activités, s'adresser au club le jeudi de 13h30 à 18h à Ty An Holl 02 98 25 03 07 ou en dehors du jeudi au 02 98 25 00 94.

Retrouvez vos associations sur le site internet de la commune : www.saint-urbain.com

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS



BÉNÉVOLES DU ROUAL

L'amicale des Bénévoles du Roual recherche des retraités pour étoffer son équipe et effectuer des travaux pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap.

L'association intervient pour l'entretien du parc du groupement syndical forestier, ainsi que des espaces liés aux structures du parc Creac'h ar Roual et des abords des centres de la mutualité sociale santé implantés sur Dirinon.

Prendre contact avec la mairie qui transmettra.



SOLIDARITÉ

SECOURS CATHOLIQUE : Partageons nos vacances

Le Secours catholique du Finistère recherche des familles pour accueillir des enfants de 6 à 14 ans pendant 3 semaines en juillet.

Renseignements à la délégation du Finistère du secours catholique.

Tél : 02 98 55 60 80

E mail : sc-quimper@secours-catholique.asso.fr

SECOURS POPULAIRE : Partageons nos vacances

Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole.

Pour plus de renseignements, contactez Andrée au 02 98 44 48 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Une association propose
« Accompagnement – soutien – présence »
près des grands malades

Sur le canton de Daoulas, l'ASP ARMORIQUE dont le siège est à la mairie de Châteaulin, propose aux familles ayant de grands malades à domicile ou en institutions, un accompagnement sous la forme d'une présence, d'une écoute, à raison d'une visite hebdomadaire sur une période de quelques semaines à plusieurs mois à définir avec le malade et sa famille.

Sans jugement ni conseil, dans le plus grand respect des choix et convictions de chacun, le bénévole qui ne se substitue en aucun cas au personnel soignant ni à la famille, est complémentaire. Son rôle est de conforter par sa présence et sa compétence l'environnement social et affectif du malade et de sa famille. Formé pour cet accompagnement et soutenu par son association il est tenu au secret.

Son action est gratuite.

L'association qui est apolitique et non confessionnelle, peut aussi faire le lien entre des périodes d'hospitalisation et le retour au domicile.

Sur le canton de Daoulas, cinq bénévoles assurent cet accompagnement près de résidents à la Maison de Retraite de Daoulas avec laquelle l'association a conclu une convention depuis février 2010. Ils sont également à l'écoute des familles pour assurer cette présence hebdomadaire à domicile.

ASP ARMORIQUE - CIOs, 40 Grand-rue 29150 Châteaulin
Canton de Daoulas 02 98 07 02 37 ou 06 33 91 85 70

Divers

Activité Bridge - L'Hôpital Camfrout

Dans le cadre du club « **Rencontre Temps Libre** » les joueurs de bridge (non licenciés) se réunissent tous les mardis à partir de 14h au pôle associatif (ancienne cantine), pour des parties ludiques très animées.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre afin de conserver vos neurones en bon état, le plus longtemps possible !!!!

Tous les débutants sont les bienvenus : une initiation sera organisée le vendredi à 14h lors de la réunion du club.

Adhésion : 20 € pour l'année.

Contact :

- la présidente Christine LE ROY au
02 98 20 02 22 ou

- la responsable bridge du club au
02 98 20 02 16.

Annuaire des Associations

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse, un annuaire recensant la totalité des activités des associations du Pays de Daoulas a été édité en 2010.

Des associations de tous types, sportives, culturelles, d'entraides, musicales, viennent enrichir notre territoire.

Quelques exemplaires sont disponibles en mairie et peuvent être retirés sur demande.

Baleadenn : 1er Salon de la randonnée

Les samedi 5 et dimanche 6 mars 2011 à la Maison du Temps libre de Bourg-Blanc.

Au programme : nombreux exposants, conférences, projections de films, animations et bien évidemment randonnées pour toutes et tous ! Plijadur d'an holl, bras ha bihan !

L'écrivain Hervé Bellec est le parrain de cette première édition et le Pays de Brocéliande l'invité d'honneur.

Entrée : 3,00 € / jour, 5€ les deux jours [entrée gratuite pour les moins de 16 ans] de 10h à 18h.

Bar et restauration sur place. Lots à gagner.

Contacts : baleadenn29@gmail.com

Renseignements : www.baleadenn.org



ANIMATEURS

1^{er} poste : Animateur BAFA en ALSH 3/12 ans sur les mercredis et vacances scolaires. Période : De Mars à fin Août.

Animateur BAFA sachant mener des activités, organiser des jeux de plein air, gérer la vie collective, connaissant la réglementation en vigueur au niveau de la sécurité et de l'encadrement d'enfants.

Activités le mercredi et les vacances scolaires. Amplitude horaire de 9h par jour.

2^{ème} Poste en 2 volets : Animateur BAFA en ALSH 3/12 ans sur les mercredis et vacances scolaires. Accompagnant de restauration scolaire pour des primaires. Période : D'avril à début juillet.

Le poste comporte 2 volets, mais ils peuvent être dissociés :

- Animateur BAFA (même descriptif que 1er poste)
- Accompagnement sur le temps du repas et en surveillance de récréation. Tous les midis de 11h55 à 13h25.

Comment postuler ? Faire suivre CV / lettre de candidature à l'attention de Mr le Maire Mairie de Loperhet
31 rue René Goubin 29470 LOPERHET

AGENT DE PRODUCTION

Missions: travaux de conditionnement, d'emballage sur chaîne de production. Expérience en usine appréciée mais non exigée.

Missions de longue durée. Permis B+ véhicule indispensable.

Secteur Landerneau, Lesneven et Plouédern.

Horaires décalés. 28h à 32h/semaine (évolutif). Taux horaire: 9 €

Se présenter directement à l'agence Actual, 4 bis rue Yves Collet 29 200 Brest avec CV, photo, carte d'identité, carte vitale, permis B, justificatif de domicile 2011, bulletin de paie (prévoir les photocopies).

Courriel: actual.brest@groupeactual.eu

OPÉRATEURS TRI CONDITIONNEMENT ET CARISTES

Missions: travaux de conditionnement, de tri, de calibrage.... pour Savéol.

Missions de longue durée de mars à septembre

Permis B+ véhicule indispensable.

Horaires décalés. Taux horaire: 9 €

Se présenter directement à l'agence Actual comme l'annonce ci-dessus.

DISTRIBUTEUR D'ANNUAIRES

« S Pass Diffusion II » recherche des distributeurs sur le canton pour distribution des annuaires Pages Jaunes. Véhicule et téléphones obligatoires.

Rémunération à l'annuaire distribué et indemnité.

Contact au 02 48 27 30 18

RANDSTAD RECRUTE

Soudeurs et Opérateurs de production pour entreprise leader dans la construction de chaudières et ballons inox. Rémunération de 1650 € à 1730€ bruts.

Renseignements et contact au 06 14 94 47 35

Portes ouvertes

La Maison Familiale de l'Iroise, 4 route du Mengleuz, à Saint Renan.

Portes ouvertes :

vendredi 18 mars de 16 à 20 heures

samedi 19 mars de 9 à 17 heures.

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels ;

Bac Pro « Services aux personnes » 3 ans (post classe de 3^{ème}) : stages dans les secteurs des services et du social ;

Bac Pro « services en milieu rural » 2 ans (post BEP)

Préparation aux concours paramédicaux et sociaux : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants et assistant de service social.

Renseignements au 02 98 84 21 58

Iréo –route de plouider—Lesneven

Portes ouvertes

Vendredi 18 mars de 17h00 à 20h00

Samedi 19 mars de 09h00 à 17h00 et

Dimanche 20 mars de 14h00 à 17h00

Formation de la 4^{ème} à la licence pro, en élevage, horticulture, commerce et gestion.

Tél : 02 98 83 33 08 www.ireo.org

La Maison Familiale Plounévez-Lochrist, 9 rue de la gare - Plounévet Lochrist.

Portes ouvertes :

vendredi 18 mars de 17 à 20 heures

samedi 19 mars de 9 à 17 heures.

4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels ;

Bac Pro « Services aux personnes et aux territoires » ;

Bac Pro « services en milieu rural »

Renseignements au 02 98 61 41 30

Toutes les annonces sont consultables en mairie dans un classeur dans le hall d'accueil.

La Maison des Services Publics à Landerneau, route de Brest, renferme l'Agence Pole Emploi.



JARDINS PÉDAGOGIQUES

Le prochain rendez-vous du café-jardin est fixé au 26 mars sur le thème « **comment démarrer un jardin** ». S'agissant d'un exercice pratique, Adeline Poulmarc'h a pensé que cela pourrait se faire à l'école dans la perspective d'un jardin pédagogique.

Celui-ci pourrait prendre la forme, d'une part d'un potager et d'autre part, d'un verger agrémenté d'une petite mare.

Les enfants seraient ainsi amenés à observer les mécanismes de la nature et ils pourraient apprendre à faire pousser des plantes et des légumes accompagnés par des adultes expérimentés. Cette idée fait son chemin. Les enseignants en ont discuté et ont décidé d'inscrire cette action dans le projet d'école. La municipalité trouve aussi cette expérience très intéressante et est prête à la soutenir.

Le café-jardin est prêt également à accompagner cette démarche.

Il faudrait trouver une dizaine de bénévoles qui à tour de rôle guideraient les enfants pour les plantations et l'entretien du jardin...



Nous invitons donc les personnes intéressées par ce projet et désireuses de l'accompagner à se faire connaître à la mairie.



ÉLAGAGE

Au cours du mois de mars, une campagne d'élagage sera effectuée par les services techniques de la commune.

Les branches d'arbres qui débordent sur la voie communale seront automatiquement coupées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie.



DÉCHETS

DÉCHÈTERIES

Depuis le 1er mars et jusqu'au 31 octobre, les horaires d'été s'appliquent aux déchèteries de Saint Éloi et de Daoulas :

- du lundi au samedi (pas d'ouverture les dimanches et jours fériés) de 9h à 12h et de 14h à 19h

SACS JAUNES

Merci de ne pas utiliser de sacs jaunes pour vos déchets ménagers. En effet le service récupération n'est pas autorisé à les ramasser.



Cafés-jardins

Traitements d'hiver et taille des pommiers

Samedi 26 février, près de 40 personnes étaient au rendez-vous de ce café jardin qui avait pour thème : les traitements d'hiver et la taille des arbres fruitiers.

La démonstration avait lieu chez Mikaël PONT à la Roche-Maurice qui, après quelques années comme technicien à la Maison de l'Agriculture Biologique s'est installé à son compte et a voulu mettre en pratique les méthodes qu'il enseignait. Sur ses 5ha de verger il élève aussi des poules pondeuses qui s'alimentent ainsi naturellement.

Mikaël a commencé par nous parler des traitements contre les maladies des pommiers, notamment la **tavelure** (nécrose) qui est causée par un champignon et le chancre. Il nous a montré sa préparation contre la tavelure, une sorte de bouillie bordelaise, mélange de cuivre, de soufre, avec un mouillant. Cette préparation s'applique au moment du débourrement (en ce moment). Si la maladie est présente, à l'automne, ramasser les feuilles et les mettre au compost. Contre le **chancre** on applique un badigeon blanc sur le tronc (mélange de cuivre, d'argile et d'huile), c'est maintenant le dernier délai.

Il nous a ensuite conduit dans son verger pour nous montrer la **taille** sur des pommiers de 2 ans. Tout en le regardant opérer avec son sécateur, suppression des branches en dessous de 1m, suppression des petites branches verticales, des branches qui forment un angle trop fermé, nous avons pu retenir un certain nombre de conseils. Le choix des porte-greffes (franc, 9, 106, etc.) est fonction de la taille de l'arbre que l'on souhaite. Ne pas laisser trop de pommes la première année, pas plus de deux par bourgeon. Si on taille après le débourrement on diminue le risque de chancre.

La taille doit permettre à chaque branche de bénéficier d'un maximum de soleil. Le vent et le soleil sont les amis de l'arbre. On peut aussi favoriser l'intervention d'autres amis tels que les mésanges qui mangent les chenilles, les chauves-souris qui mangent les carpocapses, les rapaces qui mangent les campagnols.

Mikaël a acheté des nichoirs à mésange bleue. Chacun a pu poser ses questions et a beaucoup apprécié la qualité des réponses.

Les échanges se sont ensuite poursuivis autour d'un café ou d'un coup de cidre à l'abri du bâtiment de stockage des œufs, des œufs frais et bio qui ont naturellement trouvé des acquéreurs. D'autre part des échantillons de pomme de terre « celtiane », variété créée à Saint-Urbain, avaient été donnés par Pierre Billant, et ont trouvé preneurs.